

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Donner aux stagiaires les connaissances indispensables à l'exercice de leurs nouvelles fonctions dans un service de sécurité incendie</li> </ul>
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agents de Service de Sécurité Incendie et Secours à personnes de niveau 1 (SSIAP1) désirant devenir chef d'équipe de service de sécurité Incendie et Secours à Personnes (SSIAP2)</li> </ul>
<b>Prérequis</b>	<p>Respect des dispositions de l'article 5 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005 dont par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Titulaire d'un diplôme S.S.I.A.P. 1 recyclé avec toutes les attestions de recyclages ou remises à niveau</li> <li>Avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant 1607 heures sur 24 mois dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail.</li> <li>Soit AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans, PSE1 ou SST en cours de validité</li> <li>Aptitude médicale (-3mois)</li> <li>Electrocardiogramme pour les personnes de plus de 45 ans</li> </ul>
<b>Durée</b>	10 jours soit 70 heures dont 1 jour soit 7 heures d'examen
<b>Date – Planning – Délai d'accessibilité</b>	Sessions tout au long de l'année – planning disponible sur le site internet au semestre – Accessible en 1 journée
<b>Modalité d'accès</b>	Financement personnel – plan de formation entreprise - Fonds FNE – POE – AIF France Travail - CPF
<b>Inscription au RS</b>	<p><b>Nom de la certification :</b> Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 2</p> <p><b>Inscrit au RS sous le numéro :</b> RS5642</p> <p><b>Certificateur :</b> MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER</p> <p><b>Date d'échéance de l'enregistrement :</b> 31/12/2026</p>
<b>Lieu</b>	En centre
<b>Coût</b>	1050 € Net de taxe / stagiaire
<b>Nb participants</b>	1 à 12 participants

### Programme Pédagogique

#### Séquence 1 : Rôles et missions du chef d'équipe (38 heures)

- Gestion de l'équipe de sécurité
- Management de l'équipe de sécurité
- Organisation d'une séance de formation
- Gestion des conflits
- Évaluation de l'équipe
- Information de la hiérarchie
- Application des consignes de sécurité
- Gestion des incidents techniques
- Délivrance du permis feu

#### Séquence 2 : Manipulation des systèmes de sécurité incendie (10 heures)

- Système de détection incendie
- Système de mise en sécurité
- Installations fixes d'extinction automatique

#### Séquence 3 : Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie (6 heures)

- Réglementation du Code du travail
- Commissions de sécurité et commission d'accessibilité

#### Séquence 4 : Chef du poste central de sécurité en situation de crise (16 heures)

- Gestion du poste central de sécurité
- Conseil technique aux services de secours

### Méthodes pédagogiques

Démonstrative, interrogative, de découverte et expérientielle

## Moyens pédagogiques

**Matériels :** Salle de formation, ordinateur, vidéoprojecteur, livret pédagogique, matériel pédagogique imposé par l'arrêté du 02 mai 2005

**Humains :** 1 formateur

## Modalités d'évaluation

### Avant la formation :

- QCM de positionnement – 10 questions

### Après la formation :

- Epreuve théorique QCM validation des acquis – 40 questions – 40 minutes
- Epreuves pratiques :
  - Animation d'une séquence pédagogique devant jury – 15 minutes
  - Exercice de gestion du PC en situation de crise – 20 minutes

## Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

N'hésitez pas à nous contacter. Nous analyserons avec vous la meilleure formule de formation adaptée à votre situation. Retrouvez plus d'informations sur l'accès à la formation pour les personnes en situation d'handicap sur le site de l'AGEFIPH - Référent PSH : Christine MEROUZE (02 33 23 19 91)

## Contacts

**Administratif et Commercial :** Maeva TYMEN et Virginie BARBEY

**Mail :** [accueil@academydelaformation.com](mailto:accueil@academydelaformation.com)

**Taux de réussite en 2023 : 100%**

**Taux de satisfaction 2023 : 5/5 – 100%**